



REFERENCE AUX DTU 33-1 ET 36.5

« L'entretien et la maintenance des menuiseries sont une nécessité vis-à-vis de son aspect et de son comportement. L'objectif est de compenser l'inévitable usure normale des produits ainsi que leur vieillissement naturel. Une notice devra être fournie par le titulaire du marché au maître d'ouvrage précisant ces recommandations. »

L'entretien et la maintenance consiste à :

- nettoyer périodiquement la menuiserie
- lubrifier 1 fois par an les éléments de quincaillerie nécessaires au bon fonctionnement (Gonds, poignées, paumelles, serrures, crémones, barillets, cylindres, gâches...)
- Vérifier que les orifices de drainage permettant l'écoulement des eaux ne sont pas obstrués.
- Vérifier et nettoyer les joints



Comment et avec quoi ?

Soyez toujours vigilant avec les produits que vous voulez utiliser. Ne jamais utiliser de produits agressifs comme les détergents ménagers, lessives et solvants, de produits fortement basiques ou acides, ainsi que tout abrasif en général (côté qui gratte sur les éponges ménagères, par exemple).



Eponge non abrasive



Eau tiède avec détergent inerte (ph 5 à 7)



Rinçage à l'eau claire sans additif



Essuyage avec un chiffon doux et absorbant

A quelle fréquence ?

- Soigneusement, à la fin de votre chantier
- 1 fois / an en milieu peu agressif – zone urbaine et rurale peu dense
- 1 fois par semestre en zone urbaine dense, industrielle ou littorale ou les parties qui ne sont jamais mouillées par la pluie

Il faut y penser !

Un défaut d'entretien peut mettre en cause la garantie des produits. Cet entretien est mis en avant par tous les fabricants